



Tintigny, le 24 février 2014

Commune de Vaux-sur-Sûre Réunion de de la Commission Locale de Développement Rural du 20/02/2014

Présents :

CLDR: voir liste ci-jointe

Bureau Lacasse : excusé

FRW Mme Fabienne Zevenne, Mr Stéphane Guében, Agents de développement FRW

Ordre du jour

- 1) Stratégie :
 - a. Présentation des intitulés précis
 - b. Débat
 - c. Validation
- 2) Mise en lots :
 - a. Les lots
 - b. Présentation des projets matériels
 - c. Sélection
- 3) Divers

Le Président accueille les participants pour cette première réunion de l'année au caractère festif. En effet, pour reprendre nos travaux dans la bonne humeur, des sandwiches sont offerts ainsi qu'un petit drink en fin de séance.

Nous accueillons Fabienne Zevenne, agent de développement de la FRW, qui remplace Emilie Dubois.

Le bureau Lacasse s'excuse de ne pouvoir être présent. Plusieurs personnes se sont également excusées (voir liste ci-jointe).

Eléments de contexte

Pour rappel, la CLDR a pour objectif de réaliser un Programme Communal de Développement Rural. Un PCDR est à la fois :

- **Un outil de stratégie** à long terme pour la Commune : un cap à 10 ans défini par une série d'objectifs et une liste de projets à mettre en œuvre.
- **Un document écrit** qui comporte 4 parties
 - Partie 1 : les données socio-économiques de la Commune
 - Partie 2 : les résultats de la participation citoyenne
 - Partie 3 : la stratégie de développement
 - Partie 4 : des projets (matériels et immatériels)

La réunion de ce soir se concentre sur la partie 3 et la partie 4.

La Stratégie (partie 3 du PCDR)

Jusque-là, la CLDR a validé une structure pour la stratégie. Elle se présentait ainsi :

<u>Des personnes</u> Enjeu = cohésion sociale ?	<u>Un territoire</u> Enjeu = maîtriser son développement ?	<u>Des activités</u> Enjeu = réduire sa dépendance ?
<u>Objectif 1</u> : Les booms démographiques	<u>Objectif 3</u> : Cadre de vie	<u>Objectif 5</u> : Economie
<u>Mesure 1</u> : Améliorer l'accueil de l'enfance <u>Mesure 2</u> : Créer les meilleures conditions d'épanouissement des jeunes en favorisant leur prise d'autonomie <u>Mesure 3</u> : Créer les meilleures conditions d'épanouissement des aînés en favorisant leur maintien à domicile	<u>Mesure 7</u> : Améliorer le cadre de vie villageois en prenant en compte sa spécificité rurale <u>Mesure 8</u> : Faciliter l'accès au logement pour tous (diversité des ménages et aînés) <u>Mesure 9</u> : Circuler mieux et en toute sécurité	<u>Mesure 13</u> : Stimuler le dynamisme local <u>Mesure 14</u> : Professionnaliser le tourisme <u>Mesure 15</u> : Répondre aux besoins du monde agricole local
<u>Objectif 2</u> : Le vivre ensemble	<u>Objectif 4</u> : Environnement	<u>Objectif 6</u> : Energie
<u>Mesure 4</u> : Soutenir l'associatif => loisirs, culture, associatif <u>Mesure 5</u> : Favoriser les solidarités et les liens <u>Mesure 6</u> : Faciliter le travail des acteurs de la santé et du bien-être	<u>Mesure 10</u> : Préserver les ressources naturelles <u>Mesure 11</u> : Sauvegarder la biodiversité <u>Mesure 12</u> : Réduire les pollutions diverses	<u>Mesure 16</u> : Diminuer la consommation d'énergie <u>Mesure 17</u> : Favoriser les énergies renouvelables en valorisant les ressources endogènes

Le bureau Lacasse, notre auteur de programme, a formulé une proposition de stratégie plus complète et plus précise. La stratégie de développement qui sera présentée lors du dépôt du dossier en Commission Régionale d'Aménagement du Territoire sera la clef de voûte de notre dossier. Il est très important que la CLDR participe et s'approprie cette stratégie.

La FRW présente la proposition de stratégie et invite chacun à sous-peser chaque mot de la stratégie afin de dégager à terme un accord consensuel sur celle-ci.

Les débats pour la mise au point des intitulés précis sont reportés ultérieurement pour bénéficier de la présence de l'auteur.

Ci-dessous la proposition de stratégie :

<u>Des personnes</u> Parions qu'en 2025, Vaux-sur-Sûre sera une commune d'épanouissement et de bien-être	<u>Un territoire</u> Parions qu'en 2025, Vaux-sur-Sûre sera une commune au développement maîtrisé	<u>Des activités</u> Parions qu'en 2025, Vaux-sur-Sûre sera une commune de moins en moins dépendante
<u>Objectif 1 :</u> Améliorer la qualité de vie par le soutien à l'entraide et aux services à la personne	<u>Objectif 3 :</u> Gérer son territoire en fonction de ses caractéristiques rurales	<u>Objectif 5 :</u> Soutenir une économie créatrice d'emplois en exploitant les atouts locaux
<u>Mesure 1 :</u> Améliorer l'accueil de l'enfance <u>Mesure 2 :</u> Créer les meilleures conditions d'épanouissement des jeunes en favorisant leur prise d'autonomie <u>Mesure 3 :</u> Créer les meilleures conditions d'épanouissement des aînés en favorisant leur maintien à domicile <u>Mesure 4 :</u> Faciliter le travail des acteurs de la santé et du bien-être	<u>Mesure 7 :</u> Améliorer le cadre de vie villageois en prenant en compte de sa spécificité rurale <u>Mesure 8 :</u> Faciliter l'accès au logement pour tous (diversité des ménages et aînés) <u>Mesure 9 :</u> Circuler mieux et en toute sécurité	<u>Mesure 13 :</u> Stimuler le dynamisme local <u>Mesure 14 :</u> Professionnaliser le tourisme <u>Mesure 15 :</u> Répondre aux besoins du monde agricole local
<u>Objectif 2 :</u> Promouvoir un tissu associatif coordonné et soutenir toutes initiatives innovantes et solidaires	<u>Objectif 4 :</u> Protéger les richesses du territoire pour les générations futures	<u>Objectif 6 :</u> Travailler tous ensemble à la gestion durable de l'énergie
<u>Mesure 5 :</u> Soutenir l'associatif => loisirs, culture, associatif <u>Mesure 6 :</u> Favoriser les solidarités et les liens	<u>Mesure 10 :</u> Préserver les ressources naturelles <u>Mesure 11 :</u> Sauvegarder la biodiversité <u>Mesure 12 :</u> Réduire les pollutions diverses	<u>Mesure 16 :</u> Diminuer la consommation d'énergie <u>Mesure 17 :</u> Favoriser les énergies renouvelables en valorisant les ressources endogènes

Mise en lot des projets

La partie 4 du PCDR consiste à présenter le programme de projets que la CLDR souhaite mettre en œuvre pour atteindre les objectifs formulés par la Stratégie.

Les projets sont présentés sous forme de lots :

- Lot 0 : les projets en cours ou déjà réalisés
 - Il s'agit de démontrer la motivation et le dynamisme de la Commune par les initiatives déjà engagées
 - Les projets sont présentés sous forme d'un listing
- Lot 1 : les projets à réaliser dans les 3 ans :
 - Il s'agit des projets prioritaires aux yeux de la CLDR
 - Ces projets nécessitent une fiche projet « approfondie »
 - Une justification exhaustive
 - Des esquisses d'architecte
 - Une estimation financière précise
 - Les projets choisis par la CLDR pour le Lot 1 seront transmis à un auteur de projet pour être étudiés en profondeur
- Lot 2 : Les projets à réaliser dans les 6 ans
 - Il s'agit des projets importants qui pourront encore être approfondis par la suite
 - Ces projets nécessitent une fiche projet « complète » avec une justification assez exhaustive
 - Par contre, il n'y a pas besoin d'esquisses ni d'estimation financière.
 - Les projets sélectionnés par la CLDR pour le Lot 2 seront étudiés en CLDR lors des prochains groupes de travail
- Lot 3 : Les projets à réaliser dans les 10 ans
 - Il s'agit d'une réserve de projets nécessitant tantôt une évolution de la situation (opportunité), tantôt de gagner en maturité (besoin de précisions)
 - Les projets nécessitent une fiche projet « light »

Etant donné le rythme moyen d'obtention de convention en développement rural, il est conseillé d'essayer de répartir le nombre de projet comme suit :

- Lot 1 :
 - +/- 3 projets DR
 - +/- 3 projets hors DR
- Lot 2 :
 - +/- 4 projets DR
 - +/- 4 projets hors DR
- Lot 3 : +/- 15 projets DR et hors DR confondus

Soit une trentaine de projets matériels à mettre en œuvre sur une période de 10 ans.

Présentation des projets matériels :

Afin de faciliter la sélection des projets, les agents de la FRW ont classé les différents projets selon 4 critères :

1. Importance :
 - Par rapport aux besoins, aux problématiques
 - Référence à la partie 1 analyse socio-économique
 - Référence à la partie 2 consultation
2. Pertinence :
 - Par rapport aux objectifs
 - (Référence à la partie 3)
3. Faisabilité :
 - Financement possible, terrain ou propriété communale,...
4. Maturité du projet :
 - Suffisamment d'éléments pour envisager une mise en œuvre
 - Localisation, porteurs, fonction recherchée,...

Les projets sont classés en fonction du nombre de critères respectés :

	<u>IMPORTANCE</u>	<u>PERTINENCE</u>	<u>FAISABILITÉ</u>	<u>MATURITÉ</u>
<u>PROJET 4 ÉTOILES</u>	☆	☆	☆	☆
<u>PROJET 3 ÉTOILES</u>		☆	☆	☆
<u>PROJET 2 ÉTOILES</u>			☆	☆
<u>PROJET 1 ÉTOILE</u>				☆

Les projets 4 étoiles :

N°	Projets	Localisation(s)	Subsides potentiels	vote CLDR (9/32)
8	Rénovation de la maison de village de Chaumont	Maison de village de Chaumont	DR /Ureba	1
9	Création d'une maison de village à Cobreville	à côté de la salle du football	DR + infrasports	1
14b	Création d'un hall omnisports communal	Poteau de Morhet	Infrasports	2
43	Création du réseau de chaleur au centre de Vaux-sur-Sûre (administration communale, école, crèche, Poste, le fer bien) avec extension aux riverains	Vaux-sur-Sûre centre	DR Ureba	0

Les projets 3 étoiles :

N°	Projets	Localisation(s)	Subsides potentiels	vote CLDR (9/32)
6	Création d'un centre de jour pour les personnes âgées			1
7	Création d'une maison de repos transcommunale			5
10	Création d'un pavillon du terroir (ou office du tourisme ou ???)	1. La Barrière 2. au centre de VSS	CGT / DR	1
26 c	Sous-projet Ravel : création de liaisons entre le Ravel et les villages		DR	1
26 d	Sous-projet Ravel : valorisation de l'ancienne ligne de tram Senonchamps-Chenogne-Poisson-Moulin-Lavaselle (=> Ste-ode)		DR ?	1
X	Aménagement d'une salle de village et des ses abords à Juseret	Etage de la maison de village de Juseret	DR	

Les projets 2 étoiles :

N°	Projets	Localisation(s)	Subsides potentiels	vote CLDR (9/32)
20 b	Création d'une maison médicale : version originale		Difficile car essentiellement un projet par des médecins	6
24 a	Création de logements tremplin	?	DR	0
24 b	Création de logements intergénérationnels	?	DR	0

26 b	Aménagement d'un ravel sur la ligne 163 Libramont-Bastogne et sur la ligne 618 Bastogne-Martelange		SPW (Idélux a été approché par la DGO 1) Fonds Européen Interreg	4
27 b	Amélioration et création de trottoirs (2)	VSS => Bercheux	SPW : plan trottoir	3
32	Création de station d'épuration de Sibret et de la vallée de Lavaselle et de Rosière		SPGE	4

Les projets 1 étoile :

N°	Projets	Localisation(s)	Subsides potentiels	vote CLDR (9/32)
23	Aménagement convivial des centres de villages	Lesquels ?	DR	0
25	Achat d'anciens bâtiments agricoles et requalification en logement tremplin ou intergénérationnel		DR (si logt tremplin) SAR	0
29	Placement de bornes électriques pour voitures			0
30 b	Rénovation des fontaines		PPPW appel à projet	1
33	Création d'un espace pédagogique (verger, potager et jardin collectifs)		DR?	3
38	Création d'un lieu pour accueillir un marché du terroir		DR	1
44	Réaffectation de bâtiments religieux	Aucune église ou chapelle désacralisée	DR	2
45 a	Etude de faisabilité, réalisation ou soutien d'un projet d'autonomie énergétique		Ureba	2

Stéphane Guében, Fabienne Zévenne
Agents de développement FRW

Participants à la réunion du 20/02/2014

PRÉSENTS :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°	CP	Localité
M.	Aubry	André	Villeroux	10	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Besseling	Yves	Hompré	8	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Burnon	Aline	Remichampagne	9	6640	REMICHAMPAGNE
M.	Dourte	Michel	Rue de Marche	15	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Godfrind	Guy	Hompré	22	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Grogna	Joseph	Jodenville	16	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Laloy	Luc	Route de Neufchâteau	68	6642	VAUX-SUR-SURE
Mme	Lamoline-Grégoire	Pascale	Route de Neufchâteau	67B	6642	VAUX-SUR-SURE
M.	Lefevre	Philippe	Hompré	7A	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Mathu	Brigitte	Assenois	48	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Neven	Marie-Noël	Mande-Sainte-Marie	41A	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Nicolay	Pierre	Chemin de Martelange	31B	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Notet	Patrick	Place du Marché	25	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Pierret	Alin	Juseret	77	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Pirotte	Henriette	Rue de Chestraimont	7	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Reyter	René	Morhet-Station	14	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Scouman	Vincent	Grandru	1	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Stoffel	Benoît	Virée du Renard	36	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Thiry	Stéphanie	La Barrière	91C	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Willot	Joseph	Chenogne	19	6640	VAUX-SUR-SURE

EXCUSÉS :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°	CP	Localité
M.	Belche	Stéphane	Cobreville	46B	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Colot	Sandrine	Clochimont	2	6640	CLOCHIMONT
M.	Dechambre	Francis	Chaussée de Saint-Hubert	92	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Evrard	Alexandra	Remience	18	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Leyder	Olivier	Juseret	36B	6640	VAUX-SUR-SURE